

# Invitation Reception

Vendredi 24 février 2017  
à pd 18h

De Markten, Middenzolder  
Vieux Marché aux grains 5, 1000  
Bruxelles

Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous convions à notre réception, le vendredi 24 février, à partir de 18 heures, au centre culturel De Markten. L'occasion pour nous de vous remercier du soutien apporté lors de la campagne de soutien lors des poursuites devant le Tribunal des associations, personnalités politiques et médias kurdes. Poursuivies pour "terrorisme" sous la pression de l'état turc qui s'est constituée partie civile.

Lors de la réception Joke Callewaert, avocate et Adem Uzum, diplomate kurde, nous parleront de l'issue de ce procès.

Nous pourrons ensuite partager un moment convivial autour d'un verre et de délicatesses kurdes.

Vous l'aurez peut-être appris entre-temps, la première décision judiciaire a été un immense soulagement pour les accusés. Le 3 novembre 2016, la Chambre du Conseil de Bruxelles a statué que le conflit turco-kurde devait être considéré comme un "conflit armé" et donc que la législation anti-terroriste ne s'y appliquait pas.

Notre campagne de sensibilisation lors du premier procès fut un appui précieux contre l'érosion des libertés et des droits démocratiques et contre les abus de la législation antiterroriste dans la persécution des opposants en Belgique.

Entre-temps, le Parquet fédéral a fait appel de cette décision, ce qui signifie que la bataille juridique va se poursuivre. Lors de la réception, nous aurons l'occasion d'évoquer les suites à donner à notre campagne de solidarité.

**Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire par [kurdishfederation@gmail.com](mailto:kurdishfederation@gmail.com)**

**Cette réception vous est offerte par l'Institut kurde de Bruxelles, le Comité de solidarité avec le Rojava, Info-Turk et NavBel (Conseil des Communautés kurdes).**